

Université de Reims Champagne Ardenne
Faculté de Droit et de Science Politique et
Faculté des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion

Session de mai 2013

Année d'études : L1 EG

Épreuve de : documents de synthèse

durée : 1 heure 30

Documents autorisés : liste du plan comptable général.

Matériel autorisé : calculatrice à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Téléphone portable interdit.

Contrôle terminal

Les dirigeants de l'entreprise RENAUD vous remettent un dossier afin de préparer les documents de synthèse établis à la date du 31 décembre N.

Un matériel industriel a été acquis et mis en service le 14 mars N-2 pour un prix de 7 500 € HT. Il est amorti sur une durée de 5 ans.

Le stock final de marchandises s'élève à 6 890 € et le stock initial s'élevait à 7 200 €.

L'entreprise a acheté durant l'année 7 210 € HT de fournitures administratives enregistrées dans le compte 6064. Il reste au 31 décembre 710 € qui seront consommées l'exercice suivant.

L'entreprise a souscrit une assurance multirisque d'un montant de 1 780 € le 28 août N. Elle couvre la période du 1^{er} septembre N au 31 août N+1.

Le rapprochement bancaire au 31 décembre N se présente ainsi :

Compte 512 Le Crédit Lyonnais tenu par l'entreprise

		Débit	Crédit
31/12/N	Solde final avant rapprochement	3 361,68	
31/12/N	Prélèvements commissions (dont 19,6 % de TVA)		131,56
31/12/N	Virement du client Sacha	7 200,00	
31/12/N	Prélèvement EDF		890,00
	Total	10 561,68	1 021,56
	Solde final après rapprochement	9 540,12	

Compte entreprise RENAUD tenu par la banque

		Débit	Crédit
31/12/N	Solde final avant rapprochement		15 165,41
31/12/N	Chèque n° 124456	2 170,40	
31/12/N	Chèque n° 124457	3 454,89	
	Total	5 625,29	15 165,41
	Solde final après rapprochement		9 540,12

L'entreprise donne en location un local commercial. Le 2 décembre, elle a reçu le loyer trimestriel de 2 100 € qui couvre la période du 1^{er} décembre N au 28 février N+1.

Un terrain acquis 100 000 € en N-7 a une valeur actuelle de 92 000 € au 31 décembre N. Le fonds commercial acheté 175 000 € a une valeur actuelle de 192 000 € à la clôture de l'exercice.

L'entreprise a vendu à un client pour 9 000 € HT de marchandises en septembre N. À la clôture de l'exercice, le client n'a encore rien réglé. L'échéance se situait fin octobre. L'entreprise estime que le client règlera seulement 25 % en N+1, quant à ses difficultés financières.

L'entreprise a acheté des VMP en août N : 100 titres à 52 € l'unité. Au 31 décembre N, la valeur actuelle du titre est estimée à 45 €.

L'entreprise garantit pendant 6 mois les révisions et réparations des véhicules vendus. Les frais occasionnés probables concernant les véhicules vendus au deuxième semestre seraient de 1 500 € HT.

Travail

1°) Enregistrez toutes ces opérations d'inventaire au 31 décembre N (18 points).

2°) Énoncez les principes suivants : principe de prudence et principe de spécificité des exercices comptables (2 points).

Éléments de correction

1°) Enregistrements au 31 décembre N

		31/12/N			
681	2154	DADP exploitation <i>7 500 / 5</i>	Amt du mat industriel	1 500,00	1 500,00
6037	37	Var de stock de Mdes <i>Annulation du stock initial</i>	Stock de marchandises	7 200,00	7 200,00
37	6037	Stock de marchandises <i>Création du stock final</i>	Var de stock de Mdes	6 890,00	6 890,00
486	6064	CCA	Fournitures administratives	710,00	710,00
486	616	CCA <i>1 780 X 8/12</i>	Primes d'assurance	1 186,67	1 186,67
627	512	Services bancaires TVA déd/ABS	Banque LCL	110,00 21,56	131,56
44566	512				
512	411	Banque LCL	Client SACHA	7 200,00	7 200,00
401	512	Frs EDF <i>Prendre le compte LCL après rapprochement tenu par l'entreprise</i>	Banque LCL	890,00	890,00
752	487	Revenus des immeubles <i>2 100 X 2/3</i>	PCA	1 400,00	1 400,00
687	2911	DDP exceptionnelles <i>100 000 - 92 000</i> <i>Pas de dépréciation pour le fonds commercial</i>	Dépréciations des terrains	8 000,00	8 000,00
416	411	Clients douteux <i>9 000 X 1,196</i>	Clients	10 764,00	10 764,00
681	491	DADP exploitation <i>9 000 X 75 %</i>	Dépréciations des C Clients	6 750,00	6 750,00
686	590	DDP financières <i>100 X (52 -45)</i>	Dépréciations des VMP	700,00	700,00
681	1512	DADP exploitation	Provisions pour garanties	1 500,00	1 500,00

2°) Principes

Principe de prudence : article L123-20 : *«les comptes annuels doivent respecter le principe de prudence... Même en cas d'absence ou d'insuffisance du bénéfice, il doit être procédé aux amortissements et provisions nécessaires. Il doit être tenu compte des risques et des pertes intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils sont connus entre la date de la clôture de l'exercice et celle de l'établissement des comptes».*

Les plus-values latentes ne sont pas constatées. Au contraire, les moins-values latentes doivent être comptabilisées, même en cas d'exercice déficitaire. L'article R. 123-179 du code de commerce définit l'amortissement comme la répartition du coût d'un bien sur sa durée probable d'utilisation. Pour le PCG, l'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable en fonction de son utilisation. Une dépréciation est une perte de valeur probable d'un élément d'actif. Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise (PCG).

Principe de spécificité des exercices comptables : *«seuls les bénéfices réalisés à la date d'un exercice peuvent être inscrits dans les comptes annuels»* : article L123-21. L'utilisation des comptes correcteurs (charges et produits constatés d'avance, charges à payer, dettes provisionnées et produits à recevoir) permettent de respecter ce principe. Dérogation à ce principe : méthode à l'avancement en cas d'un contrat à long terme.